

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Flamanville-Probleme-de-ventilation-en-zone-nucleaire>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Flamanville : Ventilation en zone nucléaire non conforme depuis 1985**

24 janvier 2020

France : Flamanville : Ventilation en zone nucléaire non conforme depuis 1985

Erreur de montage, perte de confinement et détection tardive

Début janvier 2020, l'exploitant de la centrale nucléaire de Flamanville (Normandie), découvre lors d'une visite quotidienne, un "petit" problème sur le système de ventilation en zone nucléaire, dans le bâtiment combustible. C'est à dire là où sont entreposés les assemblages de combustible en attente de chargement dans le cœur du réacteur ou en cours de refroidissement avant évacuation. Un défaut de montage lourd de conséquences : un système de ventilation qui n'est pas étanche, des rejets radioactifs dans l'atmosphère en cas d'accident, et ce depuis au moins 1985.

Le communiqué de l'exploitant en dit peu : "*erreur de montage d'une gaine*" et "*défaut de serrage d'une bride*" sur le système de ventilation du bâtiment combustible du réacteur 1. Sachant que **la ventilation en zone nucléaire permet à la fois de maintenir des conditions ambiantes supportables pour les personnes et les équipements, mais est aussi la pierre angulaire du confinement** des radionucléides à l'intérieur de l'installation pour éviter leur dispersion dans l'environnement, on entraperçoit l'importance de cette découverte.

Depuis combien de temps le système était-il ainsi, mal monté et non conforme à ce qu'il est censé être pour garantir radioprotection et sûreté ? De quand date l'intervention de montage ? Cette intervention n'a-t-elle pas été vérifiée une fois terminée ou le contrôle technique est-il passé à côté ? Comment se fait-il que ce.s problème.s d'assemblage sur un système aussi important, dans une zone aussi "chaude" que l'est le bâtiment combustible, n'ai.ent pas été décelé.s plus tôt lors des "*visites quotidiennes*" ?

Cette nouvelle déclaration d'évènement significatif vient confirmer la persistance des difficultés du site nucléaire normand. En juillet 2019, le directeur de Flamanville était [convoqué par l'Autorité de sûreté nucléaire](#) (ASN) : trop d'incidents, trop peu de maîtrise des gestes techniques,

trop de défauts de maintenance... bref, **depuis mi 2018, trop de laisser aller dans l'exploitation de ces installations nucléaires**. En septembre, les actions attendues par l'ASN pour redresser la barre n'étant pas au rendez-vous, le site tout entier a été [placé sous surveillance renforcée](#). Le réacteur 1 a été arrêté presque un an pour visite décennale. D'avril 2018 à février 2019, des mois de travaux, de vérifications et de remises en conformité. L'arrêt devait durer moins de 6 mois, mais a été largement [prolongé en raison de la somme des difficultés et des problèmes rencontrés](#). L'ASN soulignera d'ailleurs lors de l'audition du directeur du site en juillet 2019 la **piètre qualité des documents transmis à l'autorité de contrôle** lors de cet arrêt. Une piètre qualité qui, semble-t-il, a aussi affecté les opérations de maintenance, de contrôles et de modifications de l'installation, si c'est lors de cet arrêt qu'ont été commises les erreurs découvertes début janvier sur le système de ventilation du bâtiment combustible.

Ces derniers événements, mis bout à bout, montrent une situation globale sur le site de Flamanville qui n'a rien de rassurante. Surtout quand on sait que ce site de 2 réacteurs nucléaires se verra confier aussi l'exploitation du réacteur EPR construit juste à côté, s'il est un jour autorisé à fonctionner.

Ce que dit EDF :

Déclaration d'un événement sûreté au niveau 1 (échelle INES) concernant une erreur de montage d'une gaine d'un circuit de ventilation dans le bâtiment combustible

Publié le 24/01/2020

Le 3 janvier 2020, lors d'une visite de surveillance quotidienne de l'installation, un défaut de serrage d'une bride* d'une gaine de ventilation a été identifié. Cette bride est située **dans le bâtiment combustible de l'unité de production n°1**, sur un circuit de ventilation de l'espace entre-enceinte**, utilisé en situation accidentelle pour limiter les impacts radiologiques potentiels.

Une vérification des composants du système de ventilation (vannes, résistances chauffantes, filtres, clapets, etc.) a été réalisée pour s'assurer de leur intégrité. La bride de la gaine a été réparée et le circuit de ventilation a été remis en conformité.

Cet écart, sans conséquence réelle sur la sûreté des installations, a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire, au niveau 1 de l'échelle INES, échelle internationale de classement des événements nucléaires qui en compte 7.

*Système de raccordement entre deux gaines de ventilation

**Le bâtiment du réacteur est délimité par une double enceinte : une paroi extérieure en béton armé et une paroi intérieure en béton précontraint, séparées par un espace.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-flamanville/actualites/declaration-d-un-evenement-surete-au-niveau-1-echelle-ines-concernant-une-erreur-de-montage-d-une-gaine-d-un-circuit-de-ventilation>

Ce que dit l'ASN :

Défaut de montage initial sur le système de confinement dynamique de l'enceinte du réacteur 1

Publié le 11/02/2020

Le 23 janvier 2020, EDF a déclaré à l'ASN un événement significatif pour la sûreté relatif à l'indisponibilité de la fonction de filtration de l'iode de l'enceinte du réacteur 1.

Le circuit EDE [1] **participe au confinement des substances radioactives** qui pourraient être libérées dans l'enceinte du réacteur en cas d'accident. Il assure notamment la **mise en dépression de l'espace entre les deux parois de l'enceinte de confinement et la filtration de l'air** extrait avant son rejet dans l'atmosphère.

Le 3 janvier 2020, lors d'une ronde de terrain, un défaut d'étanchéité d'une gaine de ventilation du circuit EDE a été détecté. L'analyse d'EDF a conclu que la fonction de filtration de l'iode radioactif n'était plus garantie en situation accidentelle. **Cette non-conformité portant sur des parties de l'installation rendues inaccessibles depuis la construction, EDF considère qu'elle est antérieure à septembre 1985.**

Du 8 au 14 janvier 2020 EDF a réalisé les travaux de réparation de la gaine et a requalifié fonctionnellement le circuit EDE.

Cet écart n'a pas eu de conséquence sur le personnel et l'environnement. Cependant, **compte tenu du niveau significatif des conséquences potentielles en situation accidentelle et du caractère tardif de sa détection**, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-control/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Defaut-de-montage-initial-sur-le-systeme-de-confinement-dynamique-de-l-enceinte-du-reacteur-1>

Notes

[1] **EDE** : Circuit de mise en dépression de l'espace entre les deux enceintes d'un réacteur